



Avignon, le 22 janvier 2021

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DDFIP / OS du 20/01/2021

Voici ce qui s'est dit lors de la dernière réunion sur la situation sanitaire et ses conséquences pour le Vaucluse et notamment les points importants à retenir:

- **Situation sanitaire dans le Vaucluse :** sur la semaine 2, la situation globale du département se situe sur un plateau qualifié de haut et l'impact des fêtes de fin d'année est désormais derrière nous : le taux d'incidence départemental s'élève à 258 pour 100 000 habitants, avec 3 EPCI dans le nord et l'ouest du département plus touchées où le taux d'incidence est bien supérieur à 300.

Au niveau de la situation épidémiologique sur cette semaine, 288 personnes sont hospitalisées dont 13 en réanimation/soins intensifs, 170 hospitalisées en soins classiques et 103 en soins de suite.

Le nombre de décès s'élève à 639 dont 497 à l'hôpital et 142 en EHPAD.

Cependant, depuis cette dernière réunion, la situation continue malheureusement de se dégrader et les chiffres (taux d'incidence, taux de positivité, hospitalisations, décès, ...) continuent d'augmenter inexorablement.

Au niveau de la campagne de vaccination, l'objectif de la Préfecture est de mailler tout le territoire et les centres de vaccination se mettent en place progressivement à travers le département : Sorgues, Le Pontet, Apt, Vaison et Valréas ont ouvert en plus de ceux déjà mis en place la semaine d'avant, Orange et Bollène seront ouverts prochainement et Entraigues, Morières, un 2ème sur Avignon, Les Beaumettes sont à l'étude.

Maintenant, y'a plus qu'à attendre les doses !!!!

- **A la DDFiP 84 :**

Actuellement, on dénombre 2 cas positifs et 7 cas contacts en cours de suivi au niveau de l'ensemble de la DDFIP de Vaucluse.

- Télétravail :

Le taux de télétravailleurs en moyenne sur 5 jours est de 45 % (qui inclut toujours les travailleurs nomades...) sur les effectifs devant être présents en léger retrait par rapport au taux national s'élevant à 46 %.

Le taux d'équipement en ordinateurs portables est toujours de 40 % avec un objectif progressif de 55 % par service au 30/06/2021, en fonction du matériel reçu.

La nouvelle procédure d'auto-isolement (pour les personnes symptomatiques et les cas contacts) en lien avec la suspension du jour de carence uniquement pour le Covid 19, suite à la diffusion de la circulaire DGAFP du 12 janvier dernier, a été abordée et une question d'interprétation sur le délai de réalisation du test PCR ou antigénique pour un cas contact (48 heures ou 7 jours) a été soulevée : la Direction s'est engagée à faire remonter la question à la Centrale.

La réunion s'est terminée par la présentation de la méthodologie et des objectifs du groupe de travail Télétravail - CHS-CT mis en place par la Direction et qui a fait l'objet d'une communication depuis avec un premier message adressé à tous les agents par la Direction, suivie d'un second apportant des précisions : n'hésitez pas à nous faire remonter vos problématiques, avis, ressenti sur le télétravail.

Enfin, plus largement, concernant votre environnement professionnel, les conditions d'exercice de vos missions, la qualité de vie au travail, n'hésitez pas non plus à répondre à l'Observatoire interne.

La prochaine réunion aura lieu dans 2 semaines. D'ici-là, comme à l'accoutumée, faites-nous remonter notamment via la Balf les éventuelles difficultés que vous rencontrez.

<mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr>

Portez-vous bien et soyons toutes et tous vigilants

Le bureau de section.